

APPENDICE No 3

d'instruments. Nous ignorons quel est l'agent du jour au lendemain. Quelquefois il y a un homme et d'autres fois il n'y a personne. Ne pensez-vous pas que le temps est arrivé où le nombre des instruments vendus dans l'avenir ne sera pas aussi grand que dans le passé, et que quelques-uns des fabricants de ces instruments devraient faire des arrangements, afin qu'un agent gagnât sa vie assez facilement avec ce commerce, et que le coût de la distribution fût diminué?—R. Comme ces agents d'instruments sont payés par commission, il est difficile de dire d'où l'épargne va venir.

Q. Mais les frais proviennent de la vente des instruments aratoires?—R. Je ne comprends pas que s'il y en avait huit dans un petit village qu'ils seraient aussi élevés que si la distribution se faisait par cinq.

M. Caldwell:

Q. Plus le volume des affaires est considérable, plus la proportion des dépenses est faible?—R. Je vais considérer cela.

Q. Quel était le capital social de la compagnie Massey-Harris en 1910?—R. Je ne saurais le dire.

Q. Voulez-vous nous apporter cette information?—R. Je vous l'apporterai. J'apporterai tout ce dont vous avez besoin.

Q. Nous avons besoin de renseignements sur le capital social en 1910, sur les dividendes de 1910 à 1920, en prenant la moyenne des dividendes au comptant, l'augmentation du capital, l'augmentation des réserves, et les dividendes sur les actions. Pourriez-vous nous fournir tout cela lorsque vous reviendrez?—R. Je puis vous fournir tout ce qui vous est nécessaire.

Le PRÉSIDENT: Quelqu'un a-t-il d'autres questions à poser, ou si nous allons ajourner? Nous avons travaillé jusqu'à minuit et quart ce matin. Nous vous sommes obligés M. Bradshaw, et nous allons anticiper votre retour vendredi avec le même plaisir avec lequel nous vous avons entendu aujourd'hui.

Le TÉMOIN: Je n'aimerais pas promettre que je serai ici vendredi, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Ce n'est pas parce que nous voulons être désobligeants. M. Bradshaw, mais parce que nous avons une somme énorme de travail à faire.

Le TÉMOIN: Je ne suis arrivé que mardi, et je vais être obligé de repartir de nouveau jeudi soir. J'aimerais que l'on fît preuve d'égard pour moi, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Nous avons entendu un grand nombre de témoins, et nous en avons un très grand nombre pour la semaine prochaine.

Le TÉMOIN: Est-ce que ça ne pourrait pas aller dans deux semaines de ce jour?

Le PRÉSIDENT: Nous nous efforçons de terminer la semaine prochaine. Viendrez-vous dans huit jours, jeudi de la semaine prochaine.

Le TÉMOIN: J'essaierai de venir à cette date.

Le PRÉSIDENT: Ce sera jeudi le 10 mai.

M. SALES: Cela vous donnera amplement de temps.

Le TÉMOIN: Si je ne puis venir, j'essaierai d'arranger les choses autrement.

Le PRÉSIDENT: Si vous pouviez envoyer quelqu'un qui pourrait se trouver ici vendredi, cela nous obligerait, parce que nous avons un très grand nombre de témoins à entendre la semaine prochaine. Si vous pouvez envoyer quelqu'un qui viendra vendredi, cela nous obligera grandement. Nous n'insisterons pas sur ce point, M. Bradshaw, mais nous espérons que vous ferez votre possible pour nous obliger. En attendant, nous vous remercions beaucoup d'avoir bien voulu comparaître devant nous et pour le grand nombre de renseignements que vous nous avez donnés.

Le comité va maintenant ajourner jusqu'à onze heures demain matin.

(Le comité s'ajourne jusqu'au jeudi, 3 mai 1923, à onze heures du matin.)